



POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES BOURSES 2016-2017

Le C.P.A. Lévis attribue des bourses aux patineurs qui participent à des compétitions. Le montant de la bourse sera calculé selon le système de pointage décrit ci-dessous. Les patineurs accumulent des points durant la saison et sont gratifiés en fin d'année. Une avance peut être octroyée pour les compétitions majeures : défi de l'Est, canadiens, etc. La valeur d'un point est révisée chaque année selon le budget. Pour obtenir les points, le patineur devra avoir participé à la compétition mentionnée.

Pour la saison 2016-2017, les bourses aux patineurs et les remboursements des coûts d'inscription à une compétition (sauf la Compétition Yolande Barrette), seront conditionnels à une implication bénévole minimale du patineur ou d'un de ses parents.

BARÈME DES POINTS

Sports-Études.....100 points

COMPÉTITIONS

Compétitions « Invitation » provinciales au Québec
(Georges Éthier, Championnats provinciaux d'été,
plus une compétition « Invitation » hors Québec au choix.....80 points

Autres compétitions « Invitation » (incluant Interclub et Yolande Barrette pour STAR 1)
(Limité à trois (3) par année).....25 points
Jeux du Québec régionaux/Finale régionale STAR.....50 points
Championnats de section du Québec.....100 points
Finale provinciale des Jeux du Québec ou de la Participation.....100 points
Finale provinciale STAR-Michel-Proulx.....100 points

*Défi de l'Est.....150 points
*Canadiens.....250 points
*Assignation internationale (Limité à une (1) par année).....300 points
*Un montant supplémentaire pourrait être voté pour le transport.

Pour le patineur inscrit au patinage en couple comme 2^e activité, le nombre de points accordés sera de 50% du nombre de points indiqués, selon la politique du C.P.A. Lévis.

Pour l'année 2016-2017, la valeur d'un point est fixée à 0,20\$. La période considérée pour le calcul des points va du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017.

Les activités du synchronisme et les compétitions du PATINAGE PLUS, ne font pas partie intégrante de ce programme.

27 septembre 2016